



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/MP.PP/2005/2/Add.11
10 juin 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

Réunion des Parties à la Convention sur l'accès
à l'information, la participation du public au processus
décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement

RAPPORT DE LA DEUXIÈME RÉUNION DES PARTIES

Additif

DÉCISION II/7

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2006-2008

adoptée à la deuxième réunion des Parties
tenue à Almaty (Kazakhstan) du 25 au 27 mai 2005

La Réunion des Parties,

Rappelant sa décision I/11 sur les procédures d'élaboration, d'adoption et de suivi
des programmes de travail et ses décisions I/13 et II/6 sur les dispositions financières,

Considérant que le programme de travail devrait être étoffé en fonction des ressources
financières attendues,

1. *Adopte* le programme de travail pour 2006-2008 tel qu'il figure en annexe à
la présente décision, en accordant la priorité aux questions suivantes:

- a) Respect des dispositions et mise en œuvre, y compris le renforcement des capacités;
- b) Registres des rejets et transferts de polluants;
- c) Mécanisme d'échange d'informations et intégration d'outils d'information électroniques;

- d) Accès à la justice; et
- e) Organismes génétiquement modifiés;

2. *Engage* les Parties et invite les Signataires, les autres États et les organisations intergouvernementales, régionales et non gouvernementales concernées à contribuer activement à l'exécution des activités inscrites au programme de travail;

3. *Prie* le secrétariat d'établir, conformément aux règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies, une ventilation détaillée par année des coûts estimatifs des activités proposées dans le programme de travail pour 2006-2008, présentant les dépenses et recettes prévues et indiquant, dans la mesure du possible, l'origine des contributions annoncées, les contributions provenant du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies et les contributions en nature ainsi que la liste provisoire des réunions prévues entre la deuxième et la troisième réunion des Parties, à soumettre au Groupe de travail des Parties pour examen à la première réunion qu'il tiendra après la deuxième réunion des Parties; et

4. *Prie en outre* le secrétariat d'établir une ventilation détaillée, comme indiqué au paragraphe 3 des coûts estimatifs à prévoir dans le cadre de l'élaboration du projet de programme pour la période intersessions qui suivra la troisième réunion des Parties, pour examen et mise au point par le Groupe de travail des Parties six mois au plus tard avant la troisième réunion des Parties en vue de son adoption éventuelle à cette réunion.

Annexe

PROGRAMME DE TRAVAIL AU TITRE DE LA CONVENTION D'AARHUS (2006-2008)

Activité ^a	Objectifs et résultats attendus	Pays, organe ou organisme chef de file	Méthodes de travail	Calendrier approximatif	Budget estimatif annuel ^b en milliers de dollars É.-U. (moyenne)		
					Poste de dépense	Montant total des ressources nécessaires	Ressources de base nécessaires
I. Mécanisme d'examen du respect des dispositions	Vérifier et faciliter l'application et le respect de la Convention	Comité d'examen du respect des dispositions	Le Comité examine les questions qui lui sont renvoyées ainsi que les demandes et les communications qui lui sont soumises au sujet de cas de non-respect éventuel; il élabore des décisions et des rapports et entreprend des missions d'établissement des faits. Le secrétariat donne la publicité voulue à ce mécanisme, constitue une base de données sur les cas qui sont présentés et assure le service du Comité	Activité permanente	Temps de travail du personnel (1,4 fonctionnaire sur les ressources totales, 1 fonctionnaire sur les ressources de base), réunions du Comité (frais de voyage + indemnités journalières de subsistance), traduction des documents, création de la base de données, missions d'experts, autres dépenses	338	252
II. Activités de renforcement des capacités	Coordination des activités de renforcement des capacités tendant à aider les pays à donner pleinement effet à la Convention; application des mesures de	Secrétariat, en coopération étroite avec d'autres parties prenantes	Réunions de coordination interinstitutions, ateliers de formation et assistance technique, faisant l'objet, dans la plupart des cas, d'un financement séparé (deux ateliers sous-régionaux par an environ)	Activité permanente	Temps de travail du personnel (1 fonctionnaire sur les ressources totales, 0,6 fonctionnaire sur les ressources de base), participation	273	125

Activité ^a	Objectifs et résultats attendus	Pays, organe ou organisme chef de file	Méthodes de travail	Calendrier approximatif	Budget estimatif annuel ^b en milliers de dollars É.-U. (moyenne)		
					Poste de dépense	Montant total des ressources nécessaires	Ressources de base nécessaires
	renforcement des capacités au plan sous-régional				aux ateliers (paiement des frais de voyage + indemnités journalières de subsistance des participants qui y ont droit), contrats de sous-traitance, coût de la publicité pour le service proposé		
III. Sensibilisation et promotion de la Convention et du Protocole sur les RRTP	Sensibiliser le public à la Convention et au Protocole sur les RRTP dans l'ensemble de la région de la CEE et au-delà, accroître le nombre de Parties à la Convention, appuyer les initiatives régionales et internationales se rapportant au Principe 10	Secrétariat	Participation à des manifestations et processus régionaux et internationaux clefs; élaboration d'une stratégie de communication; appui à des ateliers, séminaires et conférences organisés par d'autres entités; préparation de brochures, de publications, de bulletins d'information et d'autres documents; gestion du site Web; rédaction et révision d'articles et de dossiers destinés aux médias sur la Convention et le Protocole	Activité permanente	Temps de travail du personnel (0,5 fonctionnaire sur les ressources totales et de base), frais de participation aux manifestations présentant un intérêt lorsque ces dépenses ne sont pas prises en charge par les organisateurs (frais de voyage et indemnités journalières de subsistance), services de conseil	94	91

Activité ^a	Objectifs et résultats attendus	Pays, organe ou organisme chef de file	Méthodes de travail	Calendrier approximatif	Budget estimatif annuel ^b en milliers de dollars É.-U. (moyenne)		
					Poste de dépense	Montant total des ressources nécessaires	Ressources de base nécessaires
IV. Mécanisme d'échange d'informations	Faciliter la collecte, la diffusion et l'échange d'informations concernant l'application de la Convention au plan national et les évolutions mondiales et régionales se rapportant au Principe 10 de la Déclaration de Rio	Secrétariat, qui fera appel si nécessaire à du personnel d'appui technique	Gestion de l'information au point nodal central, coordination des points nodaux nationaux du mécanisme d'échange, mise au point d'outils électroniques pour faciliter les échanges d'informations et la collecte d'exemples de bonnes pratiques	Activité permanente	Temps de travail du personnel (0,5 fonctionnaire sur les ressources totales, 0,4 fonctionnaire sur les ressources de base), contrats de sous-traitance pour la gestion et le perfectionnement du mécanisme d'échange d'informations	99	67
V. Participation du public dans les instances internationales	Promouvoir l'application des principes de la Convention dans le cadre des organismes et processus internationaux pertinents, par le biais notamment de la promotion des Lignes directrices d'Almaty sur les moyens de promouvoir l'application des principes de la Convention d'Aarhus dans les instances internationales, et de la mise au point ultérieur	Équipe spéciale de la participation du public dans les instances internationales (la France jouant le rôle de pays chef de file)	Diffusion des Lignes directrices d'Almaty, travaux entrepris par l'Équipe spéciale en application de la décision II/4, concertation avec les instances internationales pertinentes par l'intermédiaire de l'Équipe spéciale, participation aux ateliers intéressant la Convention d'Aarhus, activités communes avec d'autres conventions, par exemple organisation d'un atelier commun avec la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement, mémorandum d'accord avec la Convention sur	Jusqu'à la troisième réunion des Parties, examen à ce stade	Frais de voyage au titre de la participation aux manifestations présentant un intérêt lorsque ces dépenses ne sont pas prises en charge par les organisateurs, services de conseil ^c	50	30

Activité ^a	Objectifs et résultats attendus	Pays, organe ou organisme chef de file	Méthodes de travail	Calendrier approximatif	Budget estimatif annuel ^b en milliers de dollars É.-U. (moyenne)		
					Poste de dépense	Montant total des ressources nécessaires	Ressources de base nécessaires
	de ces lignes directrices en concertation avec les instances internationales pertinentes		la diversité biologique				
VI. Registres des rejets et transferts de polluants (RRTP)	Promouvoir la ratification, l'entrée en vigueur et l'application du Protocole sur les RRTP	Groupe de travail des RRTP (la République tchèque jouant le rôle de pays chef de file)	Réunions du Groupe de travail et des groupes d'experts ou des équipes spéciales; activités de renforcement des capacités; mise au point de directives techniques et juridiques et d'autres outils d'information pour appuyer la mise en place des RRTP nationaux	Activité permanente	Temps de travail du personnel (0,5 fonctionnaire sur les ressources totales, 0,4 fonctionnaire sur les ressources de base), réunions (paiement des frais de voyage + indemnités journalières de subsistance des participants qui y ont droit), services de conseil, publications	190	132
VII. Accès à la justice	Application des recommandations adoptées à la deuxième réunion des Parties; échange d'informations sur les bonnes pratiques	Équipe spéciale de l'accès à la justice	Réunions de l'Équipe spéciale (une réunion par an), élaboration de documents d'information et d'orientation, rassemblement et examen d'études de cas, établissement d'une liste des activités à entreprendre	Jusqu'à la troisième réunion des Parties	Participation aux réunions et ateliers (frais de voyage + indemnités journalières de subsistance), rassemblement d'études de cas, publications ^c	35	15

Activité ^a	Objectifs et résultats attendus	Pays, organe ou organisme chef de file	Méthodes de travail	Calendrier approximatif	Budget estimatif annuel ^b en milliers de dollars É.-U. (moyenne)		
					Poste de dépense	Montant total des ressources nécessaires	Ressources de base nécessaires
VIII. Outils d'information électroniques	Application des recommandations pour une meilleure utilisation des outils d'information électroniques, promotion d'un flux d'information sur les bonnes pratiques, conseils sur les politiques et les pratiques à suivre aux fins de la mise en œuvre du mécanisme d'échange d'informations, suite qu'il convient de donner au Sommet mondial sur la société de l'information	Équipe spéciale des outils d'information électroniques	Examen des politiques et des pratiques en matière d'utilisation des technologies de l'information et des communications pour l'application de la Convention, collecte d'exemples de bonnes pratiques, ateliers à l'intention des points de contact nationaux du mécanisme d'échange d'informations, activités de renforcement des capacités	Jusqu'à la troisième réunion des Parties	Temps de travail du personnel (0,1 fonctionnaire sur les ressources totales et de base), participation aux réunions et ateliers (y compris le paiement des frais de voyage et indemnités journalières de subsistance des participants qui y ont droit), services de conseil	59	37
IX. Organismes génétiquement modifiés	Appuyer la mise en œuvre de la Convention dans ce domaine ainsi que l'application des Principes directeurs relatifs aux OGM, par le biais notamment de la promotion de l'échange d'informations sur les bonnes pratiques; promouvoir l'entrée en vigueur de	Secrétariat, en coopération étroite avec d'autres parties prenantes	Réunion régionale ou internationale d'experts portant sur l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice en ce qui concerne les OGM, à organiser éventuellement avec le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique; utilisation du mécanisme d'échange d'informations pour faciliter l'échange	Réunion internationale: 2007; autres activités: permanentes	Réunion (paiement des frais de voyage + indemnités journalières de subsistance des participants qui y ont droit), services de conseil pour la préparation des documents de base	25	10

Activité ^a	Objectifs et résultats attendus	Pays, organe ou organisme chef de file	Méthodes de travail	Calendrier approximatif	Budget estimatif annuel ^b en milliers de dollars É.-U. (moyenne)		
					Poste de dépense	Montant total des ressources nécessaires	Ressources de base nécessaires
	l'amendement à la Convention adopté par la décision II/1		d'informations sur les bonnes pratiques				
X. Participation du public à la prise de décisions stratégiques	Coordonner les échanges d'informations en rassemblant des exemples de bonnes pratiques, en ce qui concerne l'application des articles 7 et 8; promouvoir des synergies avec le Protocole relatif à l'évaluation stratégique environnementale; promouvoir l'application des articles 7 et 8 de la Convention	Groupe de travail des Parties	Ateliers, échange d'informations par voie électronique, travaux d'experts, recueil de bonnes pratiques	Jusqu'à la troisième réunion des Parties	Participation aux réunions et coût des ateliers (y compris le paiement des frais de voyage et des indemnités journalières de subsistance des participants qui y ont droit), services de conseil, publications ^c	55	25
XI. Coordination et supervision des activités entre les sessions	Coordination et supervision des activités menées au titre de la Convention (en mettant à exécution le présent programme de travail)	Groupe de travail des Parties et Bureau de la Réunion des Parties	Réunions du Groupe de travail (une réunion par an), réunions du Bureau selon qu'il conviendra et consultations par voie électronique entre les membres du Bureau	Activité permanente	Participation aux réunions (paiement des frais de voyage + indemnités journalières de subsistance des participants qui y ont droit) ^c	40	40

Activité ^a	Objectifs et résultats attendus	Pays, organe ou organisme chef de file	Méthodes de travail	Calendrier approximatif	Budget estimatif annuel ^b en milliers de dollars É.-U. (moyenne)		
					Poste de dépense	Montant total des ressources nécessaires	Ressources de base nécessaires
XII. Troisième réunion ordinaire des Parties	Voir article 10 de la Convention	Réunion des Parties	Réunions des Parties	2008	Participation aux réunions (paiement des frais de voyage + indemnités journalières de subsistance des participants qui y ont droit) ^c , services de conseil	45	26
Total partiel						1 303	850
Dépenses d'appui au programme (13 %)						169	110
TOTAL						1 472	960

Notes

^a Les activités sont regroupées en trois grandes catégories: procédures et mécanismes facilitant l'application de la Convention (I-V); travaux de fond (VI-X); et activités d'organisation (XI-XII).

^b Le budget estimatif présenté ici ne concerne que les dépenses qui devraient être couvertes par les contributions volontaires faites en vertu des dispositions financières arrêtées au titre de la Convention, soit à travers son fonds d'affectation spéciale soit en nature. Il n'intègre pas les dépenses qui seront en principe financées par le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies ou par d'autres sources. Les montants des ressources «totales» et des ressources «de base» correspondent à quatre et trois postes d'administrateur respectivement financés par le fonds d'affectation spéciale pour la Convention, plus un poste de secrétaire. Le secrétariat aura pour règle d'utiliser les ressources de façon à conserver des effectifs

stables et de n'augmenter le nombre de fonctionnaires occupant des postes financés par des fonds extrabudgétaires que s'il considère que ces postes pourront être maintenus assez longtemps.

^c Ce sont les fonctionnaires occupant des postes inscrits au budget ordinaire qui s'occuperont de ces activités.
